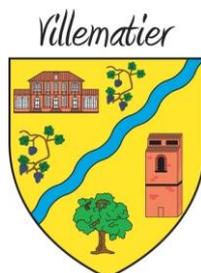


# L'ECHO DE VILLEMATIER



Numéro : 28



DECEMBRE 2021



# INVITATIONS



Monsieur le Maire

se joint au Conseil Municipal et  
au Personnel Communal

pour vous souhaiter de  
joyeuses fêtes de fin d'année.

Si les contraintes sanitaires le permettent la date  
retenue pour la cérémonie des vœux est  
le samedi 15 janvier 2022 à 18h30  
à la salle des fêtes de Villematier



REPAS DE NOS AINES

\*\*\*\*\*

En fonction de l'évolution des contraintes sanitaires, la date  
de l'habituel repas des aînés sera fixée  
ultérieurement ou annulée



# EDITORIAL DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Petit échange et résumé de fin d'année permettant d'évoquer les éléments significatifs de cette année 2021 qui s'achève.

La pandémie qui reprend de la vigueur a continué à perturber à des degrés divers notre vie au quotidien, et empêché le retour à une vie sociale conforme aux habitudes de chacun.

L'enfouissement des réseaux filaires du Hameau de Raygades est enfin terminé après enlèvement des derniers poteaux support.

L'enfouissement des réseaux filaires rue de l'Eglise, après ceux de l'agglomération et du Hameau de Raygades a été repoussé au milieu de l'année 2022 ; ceci afin de ne pas compliquer l'accès au chantier de l'Eglise pendant le trafic le plus important.

Les travaux de réfection de l'Eglise sont en cours. Une des priorités, qui est la pose d'un drain destiné à supprimer les entrées d'eau à l'intérieur de l'édifice, est réalisé. Il est beaucoup attendu de cette opération pour assainir l'intérieur. La durée prévue des travaux est de 10 à 12 mois.

Le Conseil Municipal a choisi de porter son attention sur un projet de réhabilitation de l'ancien chai et hangar agricole acheté en 2010. Il s'agit d'assurer la pérennité de ce bâtiment de belle architecture locale jouxtant les autres bâtiments communaux. Nous projetons d'y associer une aire de loisir sur l'espace libre attenant. Des études sont en cours afin d'apporter les éléments techniques et budgétaires nécessaires à la prise de décision.

Le projet d'assainissement collectif du Hameau de Raygades est en cours d'étude. Comme vous pouvez le voir par l'information incluse, l'enquête publique se déroulera au mois de février. Les précisions utiles sur son déroulement y sont explicitées.

Nous avons procédé à l'installation de caméras de vidéoprotection, afin de sécuriser au mieux l'espace public environnant les Mairie / Ecole / Salle des Fêtes. Il est fort regrettable de devoir recourir à de tels équipements pour limiter autant que faire se peut les actes malveillants. Certes Villematier est pour l'instant "presque" préservé, bien qu'il se soit trouvé "une tête nuisible posée sur deux jambes" pour sévir sur quelques végétaux...

Comme indiqué en juillet 2020, l'accès à la fibre est toujours prévu pour mi-2022.

Je voudrais en terminer avec un sujet qui semble faire l'objet d'interrogations ou de critiques de la part de certains habitants. A Villematier le Maire accorderait trop de permis de construire, puisqu'en effet le rythme de constructions nouvelles s'est accéléré.

Le Maire en question, et je crois pouvoir y associer l'ensemble du Conseil Municipal, n'en sont pas la cause, pas plus que particulièrement demandeurs.

Le Maire n'y peut rien, il s'attache, pour le peu de marge de manœuvre qu'il lui reste, le zonage étant incontournable, à ce que tous les articles du PLU encore applicables soient respectés. Pour les causes de ce changement il faut voir une certaine ministre du logement qui en 2014 est à l'origine de dispositions essentielles des PLU qui ne s'appliquent plus. Evidemment les "vendeurs" de terrains se sont engouffrés dans la brèche, bien sollicités par les agences immobilières. Et nous arrivons aujourd'hui en caricaturant à peine, à d'un côté : "Je ne voudrais pas de nouvelle construction à côté de chez moi" sauf ceux qui construisent en connaissance de cause évidemment, et de l'autre : " Quand est-ce que mon terrain devient constructible ?". Faut-il une preuve de notre souhait d'une augmentation raisonnable des constructions permettant de garder à Villematier le plus longtemps possible son aspect encore rural ? La volonté du Conseil Municipal de ne pas donner suite aux sollicitations d'aménageurs proposant de lotir les 3 à 4 hectares que possède la Commune, pour des sommes qui pour importantes qu'elles puissent paraître, anéantiraient irrémédiablement le Villematier que nous connaissons.

Je vous souhaite une année 2022 faite de Santé et Bonheur.

Le Maire, Jean-Michel JILIBERT

# PROJETS DE TRAVAUX

⇒ Etude en cours pour la réhabilitation du Hangar et l'aménagement de l'espace environnant

## POINT SUR LES REALISATIONS 2021

⇒ Achèvement de l'enfouissement des réseaux filaires dans le Hameau de Raygades	Non soldé
⇒ Réfection de l'Eglise : rénovation intérieure, menuiseries, façade côté cimetière, drainage extérieur. Montant prévisionnel des travaux 298 921€ TTC	74 414.09€
⇒ Suite de l'aménagement / Urbanisation de la Place de la Mairie tranche 1 (Restera à solder le lot Espaces Verts)	42 639.82€
⇒ Equipement des 4 classes en tablettes et vidéoprojecteurs	16 047.60€
⇒ Construction d'une douche pour la classe de maternelle	2 882.64€
⇒ Rajout de 16 cases au Columbarium existant	8 616.00€
⇒ Création d'un ossuaire	1 507.20€
⇒ Réfection de l'espace jeux sur la place Publique / Installation de jeux dans la cour de l'école	13 302.00€
⇒ Remplacement du copieur de la Mairie	6 456.00€

Le montant des subventions, perçues en 2021 (état, région, département) au titre de travaux ou équipements en cours ou antérieurs est de : 118 791.63€

## VENTES DIVERSES

Portant sur des matériels, mobilier ou autre, anciens et ou inutilisés (ancien portail salle des fêtes, bois, pavés autobloquants) :

⇒ Pour un montant de 500€

# SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

↳ Vote des subventions aux associations

Dans le cadre du vote du Budget Primitif 2021 il a été attribué les subventions suivantes :

<b>Associations</b>	<b>Subvention 2021</b>
Comité des fêtes de Villematier	2 000.00 €
Comité des fêtes de Raygades	1 000.00 €
La Compagnie des Parents	250.00 €
ACCA Villematier	250.00 €
Pétanque club Villematier	250.00 €
FNACA	150.00 €
Office du tourisme du Frontonnais	150.00 €
Saveurs et Senteurs	150.00 €



# NOS JOIES NOS PEINES

## NAISSANCES



Bienvenue à ces petites étoiles qui feront briller les yeux et rempliront le cœur d'un bonheur lumineux de tous les parents.

Félicitations

GEORGE Mia  
10 juin 2021



## MARIAGES



L'amour c'est un rêve à partager, un arc-en-ciel porteur d'espoir, une douce caresse... et le bonheur d'être deux!

Félicitations

BAUDIN Vincent/  
PRUNIER Laurette  
4 septembre 2021



## DECES



L'anémone et l'ancolie ont poussé dans le jardin ou dort la mélancolie.

Sincères  
condoléances

DESCOFFRES Lucette  
3 décembre 2020

TOURNIER Marie  
28 juillet 2021

SAINT-MARTIN Pierrette  
26 août 2021



## INFOS MAIRIE

☎:05.34.27.68.20

[mairie.villematier@wanadoo.fr](mailto:mairie.villematier@wanadoo.fr)  
[www.mairie-villematier31.fr](http://www.mairie-villematier31.fr)

### SECRETARIAT MAIRIE ACCUEIL DU PUBLIC

Le mardi, mercredi et  
vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de  
15h00 à 18h00

Les lundis et jeudis la  
mairie est fermée au  
public.



### BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

La commune est  
heureuse de vous  
accueillir et vous invite à  
vous présenter à la  
mairie.

Afin de maintenir notre  
fichier à jour nous vous  
demandons de vous  
munir de votre livret de  
famille.



### RECENSEMENT MILITAIRE

Les filles et garçons nés  
en octobre, novembre,  
Décembre 2005  
doivent se faire recenser  
à la mairie avant le  
**31 décembre 2021**  
(mois anniversaire).

Vous devez vous munir  
de votre carte d'identité  
ainsi

que du livret de famille  
de vos parents.

La mairie vous remettra  
une attestation de  
recensement.

Ce document sera  
indispensable pour  
s'inscrire aux examens  
(BEP, BAC, permis de  
conduire..)

et aux concours soumis  
au contrôle de l'autorité  
publique.

### ECLAIRAGE PUBLIC

Une tournée d'éclairage  
public est organisée  
mensuellement par  
l'entreprise CITEOS.  
Si vous constatez des  
pannes ou des anomalies  
veuillez le signaler à la  
mairie.

### RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

Des composteurs  
individuels sont à votre  
disposition, pour plus de  
renseignements contacter  
la Communauté de  
Communes Val'Aïgo au  
05.82.95.55.38.

Des collectes  
d'encombrants à domicile  
sont assurées par  
l'association EMMAUS,  
inscription au plus tard 48h  
à l'avance au  
05.63.31.51.45

### DECHETTERIE HORAIRES D'OUVERTURE

Zone d'Activités de  
Pechnauquié  
31340 Villemur  
☎ : 05.61.74.40.87

Du Lundi au Dimanche  
de 9h30 à 12h00 et de  
13h30 à 18h00

Fermeture : Jeudi et  
jours fériés



# NE BRULONS PLUS NOS DECHETS VERTS A L'AIR LIBRE!



En France, on estime qu'un million de tonnes de déchets verts sont brûlés à l'air libre chaque année (Source ADEME). Largement pratiquée, cette activité est pourtant interdite par le règlement sanitaire départemental (article 84).

En effet, au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et les fumées, et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts a un impact certain sur la santé et contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, pouvant même être à l'origine de pics de pollution.

Des solutions adaptées existent, plus respectueuses de l'environnement et privilégiant la valorisation des déchets verts plutôt que leur brûlage :

- Le [broyage des végétaux](#), qui peut servir de paillage protecteur d'arbustes et plantations,
- Le [compostage](#), en complément des déchets végétaux ménagers,
- Le dépôt dans les [déchetteries](#) acceptant ce genre de déchets,
- La limitation de la production de déchets verts par des pratiques adaptées (choix des espèces végétales, ...)



# Le monoxyde de carbone

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi.

Les foyers de maisons d'habitation, les fours et les appareils de chauffage, les poêles à bois sont parmi les sources les plus courantes d'émission de CO qui peuvent conduire à une intoxication. Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est **inodore, invisible et non irritant**. Après avoir été respiré, il provoque **maux de tête, nausées, vomissements, malaises ou encore paralysie musculaire**.

## Comment prévenir les intoxications au monoxyde de carbone?

Avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage par un professionnel qualifié.



**Installer un détecteur de monoxyde de carbone**



Placer impérativement les **groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments**



**Ne jamais utiliser** pour se chauffer **des appareils non destinés à cet usage** : cuisinière, brasero, barbecue...



**Respecter les consignes d'utilisation** des appareils à combustion (ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu)



Veiller à **une aération et une ventilation correctes des lieux** et de ne jamais boucher les entrées et sorties d'air

Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone.

## Que faire si on soupçonne une intoxication?



**Ouvrez les fenêtres et les portes**



**Arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson**



**Sortez de chez vous**



**Appelez les secours**

Sapeurs-Pompiers ou numéro d'urgence depuis un portable



Secours personnes sourdes et malentendantes (SMS/fax)



**À qui je m'adresse ?**

- Mon médecin traitant
- Une infirmière libérale
- Mon pharmacien
- Au CCAS de ma commune

**Sur notre commune vous pouvez contacter**  
**Camille GERARD**  
 Infirmière Sophrologue  
 Au 06.12.37.77.02  
 ou sur [doctolib.fr](http://doctolib.fr)

**” Je suis senior. Je me sens bien dans mon corps et dans ma tête mais je sais aussi que j'ai quelques petites difficultés. Par exemple, pour jouer aux cartes, je porte des lunettes. Mais pour le reste... j'avoue que je ne sais pas trop comment savoir où j'en suis et si je me maintiens en forme autant que je le devrais. Je ne veux pas penser ma vie autour de ma santé mais que celle-ci me permette de faire ce qui me plaît.**

**” Alors c'est décidé, je me surveille régulièrement.**  
 Pour cela, j'utilise l'application ICOPE monitor, développée par le CHU de Toulouse, Centre Collaborateur OMS. Toute une série d'experts mondiaux et toulousains ont travaillé ensemble pour la développer donc j'ai confiance. J'ai vu les prospectus et le film, ça donne envie !

**” Vu mon niveau en informatique et mon téléphone, je me suis directement adressé à mon médecin traitant. J'en ai parlé à mon copain Philippe, et lui il a préféré en parler à son CCAS. Mais on peut aussi faire l'évaluation ICOPE avec son infirmière, son aide-soignante ou même avec sa famille.**

**L'important, c'est de se surveiller avec ICOPE, pour continuer à vivre comme il nous plaît !**



Pour un vieillissement en bonne santé, je surveille régulièrement mes fonctions



Je fais  
un test simple  
en 8 minutes

- Seul
- Avec un aidant
- Avec un professionnel



SUR MOBILE

**1** Je télécharge  
l'application ICOPE monitor  
**ou**

SUR ORDINATEUR

Je vais sur le site  
[icopebot.botdesign.net](http://icopebot.botdesign.net)



**2**

J'en parle à mon médecin traitant

**3**

EN FONCTION DES RÉSULTATS

Une prise en charge personnalisée  
peut m'être proposée pour :

- Améliorer mon audition, ma vision
- Stimuler ma mémoire
- Améliorer mon suivi si j'ai une pathologie chronique
- Renforcer ma musculature
- Me donner des pistes pour maintenir une activité sociale, ou mon moral
- Avoir une nutrition équilibrée

**4**

TOUS LES 4 MOIS

Je fais mon suivi

**5**

A TOUT MOMENT

Je suis accompagné

Une équipe médicale assure la surveillance  
de mes résultats et revient vers moi  
ou mon médecin traitant si besoin.

# NOUVEAU A VILLEMATIER



Désormais est installé sur la Place du Village (à proximité des parkings devant la mairie) un distributeur de différents pains et viennoiseries, alimenté par un Artisan boulanger de proximité 7j/7 et 24h/24.

Le paiement se fait exclusivement par carte bancaire.  
En espérant que ce nouveau service vous facilite le quotidien.





# HECTARE

B R A S S E R I E

La microbrasserie artisanale Hectare vient d'ouvrir ses portes sur la Place de la Mairie, au numéro 207. La volonté de cette jeune brasserie est de fabriquer des bières locales de qualité en utilisant notamment des céréales du Tarn et des houblons français.

Etienne, Maxime et Thomas se feront un grand plaisir de vous accueillir dans leur local pour vous proposer une visite explicative du processus de fabrication de bière et une dégustation.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 16h à 19h. Fermé le mercredi.

Vente à emporter possible, paiement par carte bleue accepté.

N'hésitez pas à suivre nos aventures et actualités sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram : @brasseriehectare.

A très bientôt !



LA COMMUNE DE VILLEMATIER SE MOBILISE :

# Complémentaire Santé pour votre Commune

**Nouveau : Loi Hamon - Résiliation infra-  
annuelle des contrats Santé**



**PERMANENCES**

**Tous les 1er jeudi  
de chaque mois**

De 15h00 à 17h00  
Salle des fêtes de Villematier

En partenariat avec AXA  
Veuillez contacter vos interlocutrices :

Mme Davailles Florence  
06.80.87.67.44

Mme Bigle Audrey  
06.66.71.82.11

# Association RESPIRE

## DES LE MOIS DE JANVIER 2022,

**Près de chez vous, dans la communauté de commune Val'aïgo, notre association RESPIRE va vous aider à reprendre une activité physique adaptée.**

L'activité physique est déterminante pour la santé des individus, à tous les âges de la vie. Ses bienfaits constituent un réel apport permettant aux personnes atteintes de pathologies chroniques (respiratoires, cardio-vasculaires, surpoids, obésité, diabète, cancers...), de :

- mieux vivre avec la maladie,
- mieux supporter les traitements.

L'activité physique et sportive est reconnue comme une thérapie non médicamenteuse par la Haute Autorité de Santé depuis 2011.

## A QUI S'ADRESSE NOTRE ASSOCIATION ?

Notre association Sport Santé RESPIRE est ouverte à toute personne éloignée de la pratique d'activité physique, quel que soit son âge et son état de santé.

**J'ai une maladie chronique et mon médecin me conseille de pratiquer une activité physique mais je n'ose pas.**

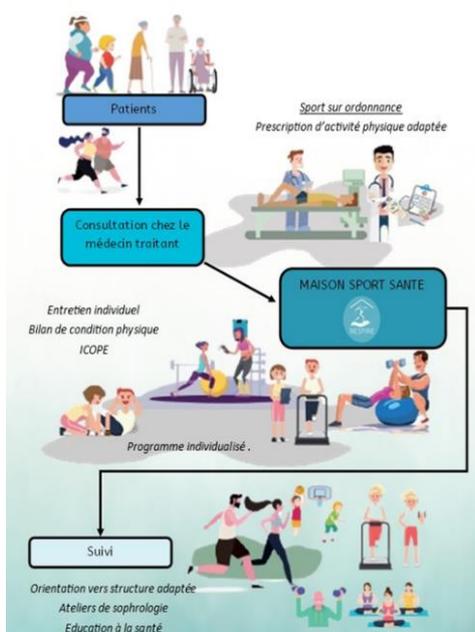
**Je n'ai pas de maladie particulière mais je n'ai pas fait de sport depuis des années, est-ce que je peux être pris en charge par l'Association RESPIRE ?**

Oui, la RESPIRE est ouverte à toute personne qui souhaite reprendre une activité physique, à des fins de santé, de bien-être, quel que soit son âge.

- Vous y trouverez des professionnels de santé
- Des professionnels du sport
- Et des professionnels du bien-être (particulièrement notre infirmière-sophrologue)

Notre équipe vous accompagnera dans la reprise d'une activité physique avec des programmes personnalisés et adaptés à vos capacités

## COMMENT CA FONCTIONNE ?



Contactez - nous :

☎ 07 71 88 86 23

✉ [maisonsportsanterespire@gmail.com](mailto:maisonsportsanterespire@gmail.com)



## Comité des fêtes de Villematier

*Une année de plus loin de vous ...*

*Nous avons à coeur de faire de la fête de Villematier 2021 un lieu de retrouvailles et de pouvoir garder une fête à notre image : festive, conviviale et surtout ouverte à tous.*

*Au vu de la situation sanitaire, l'ensemble du comité des fêtes s'est accordé sur le fait qu'exiger le pass sanitaire était contraire à nos convictions, qui sont de pouvoir faire la fête librement. Nous souhaitons aussi être solidaire des comités des fêtes avoisinants ayant eux aussi annulé leurs festivités.*

*Nous espérons de tout coeur que toute contrainte sanitaire sera levée pour l'année 2022 afin de pouvoir vous retrouver en pleine forme. Nous sommes impatients d'inaugurer notre fête entourés de vous tous sur notre nouvelle place de village, nous en rêvons !!*

*Meilleurs voeux pour ces fêtes de fin d'année*  
&

*Levons nos verres à votre santé*



Tchape, Tchuque & Tchare



L'ensemble du comité des fêtes de Raygades vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, en espérant vous revoir tous en forme pour festoyer ensemble les 6 et 7 Août 2022.

Nous tenons à remercier la mairie de Villematier pour son soutien, ainsi que tous nos fidèles sponsors.

**Information importante** : l'année prochaine pour la tournée des fleurs nous passerons le samedi 30 Juillet 2022, soit une semaine avant la fête.

*Prenez soin de vous*



Saison 2021.2022



Association Sportive de Villemur sur Tarn

### Profs

Yoann  
Sophie  
Julia  
Mélanie  
Stéphane

### Pour Tous

Hommes, Femmes,  
Ados., Groupe

Cours en Accès illimité

### Cours

- Cours Abdos Facilers
- Renforcement Musculaire
- Pilates
- Cross Training
- Kravmaga
- FitDance
- Body Fitness / Stretching
- Body Barre

### Salles des Cours

- Villemur Bernadou, Le Cube
- Villematier (Salle des Fêtes)

### Contacts

Sandrine, Présidente 06 03 35 26 05  
Sabrina 06 21 51 58 48  
Facebook :  
Fitnesscenter31340  
Fitnesscenter31340@gmail.com



# Hatha - Yoga Villematier



Depuis de nombreuses années, la discipline du Hatha Yoga rassemble les pratiquants dans la salle des fêtes de Villematier. Les cours sont dispensés par **Martine ROUBINET** (\*), diplômée de la Fédération Française de Hatha Yoga, (formation suivie auprès de Sri MAHESH).

Le travail de la respiration reste primordial et s'effectue comme pilier de la posture, de la relaxation, de la concentration, de la méditation. Chaque posture a un triple effet ; physique, psychique et spirituel. Contrôler son corps dans la prise d'une posture c'est déjà être engagé sur le chemin du contrôle de soi. Le geste précis, la pensée juste c'est ce que chaque être humain devrait pouvoir faire sans effort. Aucun besoin de souplesse, ici on travaille la précision et la coordination.

Simplicité, fermeté, fidélité dans la pratique : **C'est l'alchimie d'un Yoga qui respecte sa tradition et son authenticité.**

*(\*) Directrice de l'Ecole régionale Sud Ouest Aquitaine( Formation des Professeurs de Yoga FFHY-SOA) - Vice Présidente de la Fédération Française de Hatha Yoga - Formatrice pour adultes, diplômée d'état.*

---

Mme ROUBINET Martine :  
06.76.92.91.98      Mail : [roubinet.cyt@free.fr](mailto:roubinet.cyt@free.fr)  
Site local : [www.cytn.fr](http://www.cytn.fr)

# La Compagnie des Parents est de retour !



Un nouveau bureau est en place avec pour membres :  
Sophie BOUGOIN (Présidente) ,  
Kristel METE (Secrétaire), Mounia EL KAN NAFI (Trésorière).

La compagnie des parents est une association de parents d'élèves bénévoles dans l'animation de la vie scolaire.  
Le but est d'organiser des événements tout au long de l'année : marché de Noël, vente de sapins, vide grenier, loto...  
Grâce à ses actions, elle participe au financement des projets pour les enfants (Création d'une boîte à livres, cadeaux de Noël, spectacle, carnaval)...

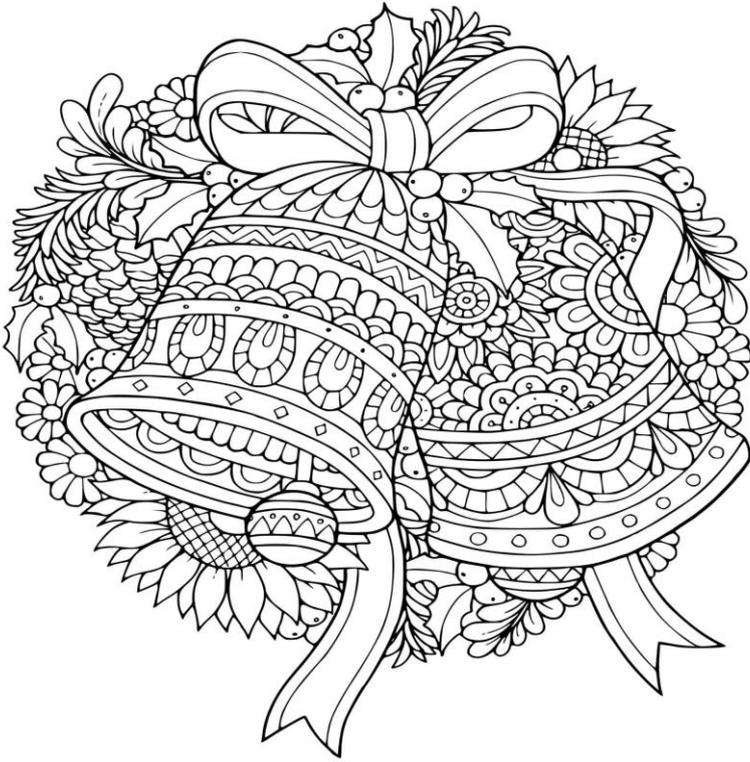
Parce que l'école et les enfants sont le cœur de notre village, vous pouvez tous participer !

Venez à nos événements pour resserrer le lien entre générations!  
Nous avons toujours besoin de bénévoles, si vous avez envie de vous impliquer, un peu, beaucoup, selon le temps que vous avez, n'hésitez pas à apporter votre contribution et vos idées.  
Rejoignez nous !

**Pour nous contacter:**  
**compagniedesparentsvillematier@gmail.com**  
**Intsagram : #compagniedesparentsvillematier**  
**Facebook: La Cie des Parents Villematier**



# A vos crayons !



# Calendrier des Pharmacies de Garde

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 S	Phar Marquier	1 M	Phar des Arts	1 M	Phar Terrance Gay	1 V	Phar Saint-Michel	1 D	Phar du Collège	1 M	Phar de Villebrumier
2 D	Phar Marquier	2 M	Phar des Arts	2 M	Phar Terrance Gay	2 S	Phar Saint-Michel	2 L	Phar du Collège	2 J	Phar de Villebrumier
3 L	Phar Marquier	3 J	Phar des Arts	3 J	Phar Terrance Gay	3 D	Phar Saint-Michel	3 M	Phar Terrance Gay	3 V	Phar de Villebrumier
4 M	Phar Bru Gassan	4 V	Phar des Arts	4 V	Phar Terrance Gay	4 L	Phar Saint-Michel	4 M	Phar Terrance Gay	4 S	Phar de Villebrumier
5 M	Phar Bru Gassan	5 S	Phar des Arts	5 S	Phar Terrance Gay	5 M	Phar de la Halle	5 J	Phar Terrance Gay	5 D	Phar de Villebrumier
6 J	Phar Bru Gassan	6 D	Phar des Arts	6 D	Phar Terrance Gay	6 M	Phar de la Halle	6 V	Phar Terrance Gay	6 L	Phar de Villebrumier
7 V	Phar Bru Gassan	7 L	Phar des Arts	7 L	Phar Terrance Gay	7 J	Phar de la Halle	7 S	Phar Terrance Gay	7 M	Phar du Collège
8 S	Phar Bru Gassan	8 M	Phar Saint-Michel	8 M	Phar Marquier	8 V	Phar de la Halle	8 D	Phar Terrance Gay	8 M	Phar du Collège
9 D	Phar Bru Gassan	9 M	Phar Saint-Michel	9 M	Phar Marquier	9 S	Phar de la Halle	9 L	Phar Terrance Gay	9 J	Phar du Collège
10 L	Phar Bru Gassan	10 J	Phar Saint-Michel	10 J	Phar Marquier	10 D	Phar de la Halle	10 M	Phar Picat	10 V	Phar du Collège
11 M	Phar du Collège	11 V	Phar Saint-Michel	11 V	Phar Marquier	11 L	Phar de la Halle	11 M	Phar Picat	11 S	Phar du Collège
12 M	Phar du Collège	12 S	Phar Saint-Michel	12 S	Phar Marquier	12 M	Phar Ozon	12 J	Phar Picat	12 D	Phar du Collège
13 J	Phar du Collège	13 D	Phar Saint-Michel	13 D	Phar Marquier	13 M	Phar Ozon	13 V	Phar Picat	13 L	Phar du Collège
14 V	Phar du Collège	14 L	Phar Saint-Michel	14 L	Phar Marquier	14 J	Phar Ozon	14 S	Phar Picat	14 M	Phar Saint-Michel
15 S	Phar du Collège	15 M	Phar Bastidienne	15 M	Phar Picat	15 V	Phar Ozon	15 D	Phar Picat	15 M	Phar Saint-Michel
16 D	Phar du Collège	16 M	Phar Bastidienne	16 M	Phar Picat	16 S	Phar Ozon	16 L	Phar Picat	16 J	Phar Saint-Michel
17 L	Phar du Collège	17 J	Phar Bastidienne	17 J	Phar Picat	17 D	Phar Ozon	17 M	Phar Saint-Michel	17 V	Phar Saint-Michel
18 M	Phar Saint-Michel	18 V	Phar Bastidienne	18 V	Phar Picat	18 L	Phar Ozon	18 M	Phar Saint-Michel	18 S	Phar Saint-Michel
19 M	Phar Saint-Michel	19 S	Phar Bastidienne	19 S	Phar Picat	19 M	Phar Bastidienne	19 J	Phar Saint-Michel	19 D	Phar Saint-Michel
20 J	Phar Saint-Michel	20 D	Phar Bastidienne	20 D	Phar Picat	20 M	Phar Bastidienne	20 V	Phar Saint-Michel	20 L	Phar Saint-Michel
21 V	Phar Saint-Michel	21 L	Phar Bastidienne	21 L	Phar Picat	21 J	Phar Bastidienne	21 S	Phar Saint-Michel	21 M	Phar Picat
22 S	Phar Saint-Michel	22 M	Phar Bru Gassan	22 M	Phar de Villebrumier	22 V	Phar Bastidienne	22 D	Phar Saint-Michel	22 M	Phar Picat
23 D	Phar Saint-Michel	23 M	Phar Bru Gassan	23 M	Phar de Villebrumier	23 S	Phar Bastidienne	23 L	Phar Saint-Michel	23 J	Phar Picat
24 L	Phar Saint-Michel	24 J	Phar Bru Gassan	24 J	Phar de Villebrumier	24 D	Phar Bastidienne	24 M	Phar des Arts	24 V	Phar Picat
25 M	Phar Ozon	25 V	Phar Bru Gassan	25 V	Phar de Villebrumier	25 L	Phar Bastidienne	25 M	Phar des Arts	25 S	Phar Picat
26 M	Phar Ozon	26 S	Phar Bru Gassan	26 S	Phar de Villebrumier	26 M	Phar du Collège	26 J	Phar des Arts	26 D	Phar Picat
27 J	Phar Ozon	27 D	Phar Bru Gassan	27 D	Phar de Villebrumier	27 M	Phar du Collège	27 V	Phar des Arts	27 L	Phar Picat
28 V	Phar Ozon	28 L	Phar Bru Gassan	28 L	Phar de Villebrumier	28 J	Phar du Collège	28 S	Phar des Arts	28 M	Phar Ozon
29 S	Phar Ozon	29 M	Phar Bru Gassan	29 M	Phar Saint-Michel	29 V	Phar du Collège	29 D	Phar des Arts	29 M	Phar Ozon
30 D	Phar Ozon	30 M	Phar Bru Gassan	30 M	Phar Saint-Michel	30 S	Phar du Collège	30 L	Phar des Arts	30 J	Phar Ozon
31 L	Phar Ozon	31 J	Phar Bru Gassan	31 J	Phar Saint-Michel	31 V	Phar de Villebrumier	31 M	Phar de Villebrumier		

Villemur sur tarn: Pharmacie Saint-Michel 0561090199 Pharmacie du Collège 0561092676, Pharmacie Terrance Gay 0561090007

Bessières: Pharmacie Bru Gassan 0561840052, Pharmacie des Arts 0561840478

Labastide St Pierre: Pharmacie Bastidienne 0563305050

Fronton: Pharmacie Picat 0561824134, Pharmacie de la Halle 0561824130

Castelnau d'Estrefonds: Pharmacie Marquier 0561351014

Villebrumier: Pharmacie 0563680388

# RECETTE GALETTE DES ROIS



## INGRÉDIENTS



Pâte feuilletée 2



Oeufs 3



Beurre 100 g



Poudre d'amande 125 g



Sucre 100 g



Amande 1 poignée

**Pour :** 8 personnes    **Difficulté :** Facile    **Préparation :** 15 min    **Cuisson :** 30 min

1/ Dans un saladier, mélangez le beurre mou avec le sucre en poudre et la poudre d'amande. Ajoutez les 2 œufs l'un après l'autre, après les avoir bien incorporés à chaque fois. Pour donner du croquant à la galette, ajoutez une poignée d'amandes entières concassées.

2/ Déroulez une pâte feuilletée sur une plaque recouverte de papier sulfurisé. A l'aide d'un pinceau, humidifiez les bords de la pâte sans déborder vers l'extérieur.

3/ Répartissez la crème d'amande au centre de la pâte. Pour les amateurs de tradition, c'est le moment de mettre la fève.

4/ Déposez délicatement une seconde pâte feuilletée sur la première. Appuyez sur les bords de la galette avec les doigts pour qu'ils adhèrent bien, puis repliez-les vers l'intérieur jusqu'à la garniture pour bien enfermer cette dernière. Appuyez de nouveau avec les doigts sur les bords, puis chiquetez-les en les entaillant avec la pointe d'un couteau.

5/ Mélangez un œuf avec une cuillère à café de lait, puis badigeonnez-en la galette une première fois. Placez-la au réfrigérateur pendant 30 minutes, puis badigeonnez-la de nouveau. Attention à ne pas déborder sur les côtés de la galette en badigeonnant, car cela aurait pour effet d'empêcher la pâte feuilletée de monter.

6/ Pour finir, avec la pointe d'un couteau, dessinez des diagonales sur la galette, ou tout autre forme que vous souhaitez (épis, couronne, etc). Enfournez à 240°C pendant 10 minutes, puis baissez la température à 180°C pour les 20 dernières minutes de cuisson.



**La Mairie vous souhaite de  
Bonnes Fêtes de Fin d'Année**

**A Toutes et Tous**





